

Nouvelle résidence de 30 appartements rue Basse

La première pierre de la résidence Le Carré des Dames, réalisée par le groupe Pierreval, a été posée jeudi 28 juin, au 86, rue Basse, à l'emplacement de l'ancien garage de La Tour.

Ce nouvel ensemble résidentiel contribue à la revitalisation du quartier indique Joël Bruneau, maire de Caen et il participe à l'objectif de la municipalité de reconquête urbaine. Il permettra également aux résidents comme aux riverains d'avoir un accès entre la rue Basse et le canal par l'aménagement d'une voie piétonne.

Le bâtiment propose 30 appartements conformes aux normes de la RT 2012 dont l'enjeu est d'être le plus économe possible en énergie. Chaque appartement bénéficie des dernières normes de construction avec balcon ou terrasse, accès sécurisé par visiophone, cave et parking privé. Les travaux ont démarré en avril. Tous les logements sont déjà vendus et ils seront livrés fin 2019.



De droite à gauche : Nathalie Bourhis, adjointe à l'urbanisme ; Philippe Ressouches, directeur Pierreval Normandie ; Joël Bruneau, maire de Caen et Pascal Pimont, conseiller municipal et conseiller de quartier, ont posé la première pierre de la résidence du Carré des Dames.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE